

## COMMUNE D'ALBIEZ-MONTROND

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Enquête publique concernant l'aménagement de la piste de ski la nouvelle et des téléskis de la Vernette

Par arrêté municipal, le maire d'Albiez-Montrond a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant l'aménagement de la piste de ski la nouvelle et des téléskis de la Vernette sis domaine skiable d'Albiez-Montrond pour une durée de 30 jours du 28 juillet au 26 août 2022 inclus.

A cet effet,

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble n° E22000099/38 du 16 juin 2022, Monsieur André FOURNIER est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Cette enquête se déroulera dans la Mairie d'Albiez-Montrond du jeudi 28 juillet 2022 à 8h30 au vendredi 26 août 2022 à 12h00.

Pendant sa durée, le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les jours et heures d'ouverture (sous réserve des conditions d'accueil possible dans le cadre des mesures appliquées face à l'épidémie de Covid 19) :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h sauf jours fériés et aux dates de permanence du Commissaire Enquêteur.

Le dossier pourra en outre être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4131> et un poste informatique avec accès internet gratuit sera mis à disposition du public.

Les observations et réclamations sont consignées par les intéressés :

- Sur le registre d'enquête déposés en Mairie d'ALBIEZ-MONTROND ou adressées par pli cacheté à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : MAIRIE D'ALBIEZ-MONTROND Chef-lieu 73300 Albiez-Montrond avec la mention « Enquête publique – Aménagement piste la Nouvelle et télési de la Vernette », qui les visera et les annexera audit registre.

- Sur le registre dématérialisé pendant la durée de l'enquête via le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4131> à l'adresse mail associée [enquete-publique-4131@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4131@registre-dematerialise.fr). Les observations transmises par courriel seront importées directement dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations à la Mairie de ALBIEZ-MONTROND au jours et heures suivants :

**Jeudi 28 juillet, Mardi 09 août et vendredi 26 août 2022  
De 08h30 à 12h00.**

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public en Mairie d'ALBIEZ-MONTROND aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La décision susceptible d'être adoptée au terme de l'enquête est : L'arrêté accordant l'exécution des travaux pour l'aménagement de la piste la Nouvelle et des téléskis de la Vernette sis domaine skiable d'Albiez-Montrond.

**Le Maire**